

Le **Tribunal Administratif de Lyon** m'a désigné Commissaire-enquêteur. Je suis **indépendant de la commune de Pollionnay**, l'autorité compétente pour la décision à intervenir, et indépendant de toute maîtrise d'œuvre liée à l'établissement ou à la réalisation du projet le moment venu.



Quel est mon rôle ?

- . M'assurer de la mise à la disposition du public des **informations nécessaires à la bonne compréhension du projet** afin que celui-ci puisse s'exprimer [entre le vendredi le 11 juillet 2025 à 9h00 et le vendredi 22 aout à 12h00](#)
- . Ordonnancer et analyser les observations et propositions du public, et les différents avis émis,
- . Rédiger après la période précitée :
 - a/ **un procès-verbal de synthèse** remis à la commune de Pollionnay afin que cette dernière précise son projet et réponde aux questions soulevées par les avis, observations, propositions,
 - b/ **un rapport** récapitulatif du déroulement de l'enquête, des multiples contributions afférentes au projet, des précisions et réponses formulées par la commune avec mes commentaires,
 - c/ **des conclusions motivées comprenant mon avis sur le projet**, qui constitueront une aide à la décision pour la réalisation du projet par la commune de Pollionnay

Projet de révision du PLU de la commune de Pollionnay - Registre dématérialisé 'la page du Commissaire-enquêteur'

Comment faire pour déposer votre contribution ? entre le 11 juillet à 9h et le 22 aout à 12h

1- Inscription sur le registre dématérialisé

<https://www.registre-dematerialise.fr/6367>

2 – Courriel (*) à :

enquete-publique-6367@registre-dematerialise.fr

3 - Inscription sur le registre papier (*)

[disposé en Mairie de Pollionnay](#)

4 - Courrier postal (*) à

[Mr le Commissaire-enquêteur](#)

[En Mairie - 113 rue des Ecoles - 69290 Pollionnay](#)

5 - Documents remis en mains propres (*) lors des mes permanences

[en Mairie de Pollionnay](#)

Tous types de document peuvent être annexés dans vos contributions

(*) les contributions compris les documents annexés seront mises en ligne sur le registre dématérialisé

NB : vous voulez contribuer en restant anonyme, signalez-le et veillez à l'absence de données personnelles dans vos documents déposés

Comment faire pour rencontrer le Commissaire-enquêteur ?

Mes permanences en présentiel

Le samedi 12 juillet de 9h00 à 12h,

les jeudi 24 juillet, mercredi 6 aout, mardi 19 aout de 8h30 à 12h00

En Mairie de Pollionnay

Sur rendez-vous de 30 minutes : les rendez-vous sont à prendre par téléphone au 04 78 48 12 09 ou en mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci.

Projet de révision du PLU de la commune de Pollionnay - Registre dématérialisé 'la page du Commissaire-enquêteur'

Et quel est le déroulement futur ?

Les accès de public aux registres seront définitivement fermés **le vendredi 22 aout à 12h00**.

J'adresserai mon Rapport et mes Conclusions motivées au plus tard 30 jours après la clôture des registres, à Mr le Maire de la commune de Pollionnay et à Mme la Présidente du TA de Lyon.

Mr le Maire disposera de 15 jours pour demander une révision de ceux-ci auprès du TA de Lyon, qui statuera sur la demande. Le TA de Lyon pourra également me demander des compléments durant ce délai. Dans ces cas, j'adresserais ma révision dans les 15 jours après la requête du TA.

Mon Rapport et mes Conclusions motivées pourront ensuite être consultées par le public en Mairie, sur le site internet de la commune ou sur <https://www.registre-dematerialise.fr/6367> pendant une année.

Monsieur le Maire et son Conseil municipal délibèreront à propos de la réalisation du projet, à la suite du dépôt de mon Rapport et de mes Conclusions motivées définitifs.

Claude MORTIER
Commissaire-enquêteur